

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Chartres (28)**  
Place des halles  
28019 Chartres

# AVIS RECTIFICATIF

## SERVICES

### Section 1 : Références de l'avis initial

Annonce N° 24-100736  
Mise en ligne sur du 2024-09-04 au 13/11/2024

### Section 2 : Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Chartres (28)

**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21280085800012

**Code postal / Ville :** 28019 Chartres

**Grouperement de commandes :** Non

### Section 3 : Identification du marché

**Intitulé du marché :** **Affaire n°24V025 : Missions de définition et d'accompagnement sur le projet de mise en valeur et de réinterprétation de la Porte Guillaume à Chartres**

**Classification CPV :** 71242000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Les prestations attendues comportent notamment :

- Élaboration du dessin qui concourra à la définition du programme par la Maitrise d'Ouvrage : Ensemble des documents qui permettront d'établir un programme détaillé pour la mise en oeuvre du concept, des intentions du projet lauréat : Plans de principe, note de détail des effets attendus, animation de réunions de présentation d'avancement du projet,
- Accompagnement lors de la consultation de MOE, avis sur le(s) rapport(s) d'analyse des offres techniques, participation au(x) réunion(s) d'animation de présentation des offres et analyses, par rapport rapport aux intentions du projet.
- Accompagnement lors des vérifications des études de MOE, analyse et avis sur les modes techniques de mise en oeuvre en rapport avec les intentions du projet.

**Critères d'attribution du marché :** Les critères de sélection des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement de la consultation

### Section 4 : Informations rectificatives

#### Rectification

**Renseignements relatifs aux rectifications du marché et/ou des lots :** En complément des informations complémentaires de la section n°6 de l'avis initial :

En contrepartie des ébauches remises et sous réserve d'un nombre suffisant de candidats, les candidats classés dans les 10 premières places du classement final d'analyse des offres, et ayant transmis le contrat de cession des droits de propriété intellectuelle et artistique signé en original, recevront une prime fixée comme suit :

- 1ère place : 6 000,00 € TTC
- 2ème place à la 4ème place incluses : 4 000,00 € TTC
- de la 5ème place à la 10ème place incluses : 2 000,00 € TTC

Les modalités de versement sont fixées à l'article 5.2 du règlement de consultation.

### Date d'envoi du présent avis

06 septembre 2024